

Assemblée générale des parents

Le mercredi 22 septembre 2021

Présence parents : Mme Véronique Sivrais-Larocque, Mme Caroline Mireault, Mme Isabelle Rioux, Mme Tanya Laporte et Mme Geneviève Lepage.

Présence personnel : Mme Isabelle Joncas, Mme Josée Urbain et Mme Véronique Daoust.

1. Ouverture de l'assemblée ;

Début de l'assemblée à 18h35.

Mme Véronique Daoust se présente et souhaite la bienvenue à tous. La rencontre se déroule à distance via la plateforme Meet.

2. Désignation d'un président et d'un secrétaire d'assemblée;

Mme Caroline Mireault accepte d'être la présidente et Mme Daoust la secrétaire.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposée par Mme Véronique Larocque.

Appuyée par Mme Isabelle Joncas

4. Adoption du procès-verbal du 8 septembre 2020

Proposée par Mme Caroline Mireault.

Appuyée par Véronique Larocque.

5. Mot du président du conseil d'établissement;

Mme Boucher n'étant pas présente. Mme Mireault et Mme Larocque décrivent brièvement le conseil d'établissement de l'école Sainte-Paule aux nouveaux parents présents à l'assemblée.

6. Mot de la direction;

Mme Daoust nous partage son plaisir de faire partie de l'équipe de l'école Sainte-Paule depuis mai dernier. Elle croit profondément en la collaboration entre la famille et l'école. Des parents engagés et dynamiques sont nécessaires afin de supporter et prendre les décisions nécessaires dans notre milieu. Je souhaite de tout cœur que nous puissions de nouveau faire des activités dynamiques à l'école en partenariat avec la communauté. Elle revient sur le fait que la situation que nous vivons en ce moment est exceptionnelle et hors de notre contrôle. Nous continuons de suivre les consignes sanitaires pour protéger les enfants, le personnel ainsi que leurs familles et pour, nous l'espérons fortement, avoir peu ou pas de fermetures de classes.

7. Présentation des rôles et pouvoirs du conseil d'établissement

Le conseil d'établissement est constitué de parents dynamiques et engagés. Il se réunit afin de prendre des décisions liées à des aspects essentiels de la vie à l'école : projet éducatif, certaines règles de fonctionnement, grille-matières, matériel pédagogique, code de vie, campagnes de financement, activités éducatives, budget annuel, consultations diverses, etc. Le Conseil exerce ses responsabilités en collaboration avec la direction et dans le meilleur intérêt de l'ensemble des élèves. Il y aura environ 5 à 8 rencontres pour l'année.

8. Nomination d'un président d'élection et d'un scrutateur;

Non nécessaire parce qu'il n'y aura pas d'élection.

9. Adoption de la procédure d'élection

Non nécessaire parce qu'il n'y aura pas d'élection.

10. Conseil d'établissement;

Il y a actuellement 4 postes de deux ans vacants. Nous avons une personne, Mme Véronique Sivrais-Larocque, qui a un mandat pour encore un an. Nous avons aussi un poste de substitut vacant. Candidats proposés et qui rempliront les 4 sièges vacants, pour un mandat de 2 ans : Mme Mireault, Mme Rioux, Mme Laporte et Mme Lepage. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres au sein du conseil d'établissement.

11. Comité de parents;

Mme Daoust explique ce qu'est un comité de parents et le rôle des personnes qui y siègent. Mme Lepage se propose d'assister aux réunions (à distance probablement) et Mme Larocque accepte d'être substitut.

12. Organisme de participation des parents (OPP)

Mme Daoust présente l'OPP et demande si les parents souhaitent en former un. Personne ne manifeste d'intérêt.

13. Période de questions

Aucune question.

14. Divers

La date de la première rencontre sera le mercredi 13 octobre, à 18h30, en virtuel.

15. Levée de l'assemblée

19h03

Secrétaire : Véronique Daoust